

## CHEF DE SECTION – ÉQUIPEMENTS

### LA FONCTION:

Vous aurez la responsabilité de planifier, d'organiser, diriger, coordonner et contrôler les activités de la Section des ateliers mécaniques. Vous assurerez la coordination et la planification des travaux d'entretien et de réparation des équipements en fonction des besoins opérationnels des services municipaux. Vous analyserez les données se rapportant aux coûts d'entretien de la flotte et identifierez les mesures visant à réduire les coûts d'entretien ou de réparation. Vous assurerez la gestion des dossiers d'entretien et de réparation des équipements en conformité aux programmes en vigueur. Vous préparerez des descriptions techniques, des spécifications et des estimations pour la réalisation de travaux par des tiers ou lors de l'achat d'équipements. Vous assumerez la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de votre section.

### PROFIL RECHERCHÉ:

Vous détenez un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de génie mécanique ou en technologie de maintenance industrielle et avez complété des cours de perfectionnement en supervision d'équipe de travail. Vous comptez quatre (4) années d'expérience en gestion administrative et opérationnelle d'un atelier mécanique. Vous possédez de bonnes connaissances de la machinerie et des véhicules lourds utilisés en milieu municipal. Vous êtes reconnu pour votre leadership et vos habiletés à mobiliser, diriger et superviser du personnel dans un milieu syndiqué. Vous êtes à l'aise avec l'utilisation des systèmes informatiques de gestion (entretien préventif, coût par activité) ainsi qu'avec les logiciels de bureautique (Ms Office, Outlook). Une attestation d'études collégiales (AEC) en supervision ou autre formation en administration constitue un atout.

### LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

Pour ce poste permanent, l'échelle de rémunération 2018 se situe entre 69 808 \$ et 97 579 \$, à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux. L'obtention de ce poste comporte une période d'essai de douze (12) mois.

### POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :

Visitez la section « Emplois » de notre site Internet d'ici le **17 septembre 2018**.

Seules les candidatures reçues sur le site Internet de la Ville de Sherbrooke seront considérées. Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. La Ville de Sherbrooke s'est dotée d'un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les personnes handicapées ainsi que les membres des minorités visibles ou ethniques. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.